

Communiqué de presse

Les Personnes Handicapées n'ont droit qu'à des propos diffamants?

L'ASPH, association socialiste de la personne handicapée, Asbl partenaire des Mutualités Socialistes, est profondément choquée des propos récents tenus par Mr Karel De Gucht, commissaire européen au Commerce, à l'encontre des personnes handicapées. L'utilisation de simplismes racoleurs outrageants ne grandit pas l'homme politique qui les profère !

Comment un homme politique de cette envergure peut-il oser dire qu'il y a trop de personnes handicapées en Belgique ? Comment peut-il oser distinguer les personnes vraiment handicapées de celles qui reçoivent une allocation de handicap alors qu'elles pourraient parfaitement travailler ?

Il est parfaitement cynique, déplacé et gratuit de s'en prendre aux personnes handicapées.

Faut-il rappeler que l'allocation de handicap permet aux personnes handicapées au mieux de survivre, mais pas de vivre ? Est-il nécessaire d'ajouter que ces personnes sont davantage exposées à des situations de détresse financière, relationnelle et psychologique ?

En 2010, dans une étude* l'ASPH mettait en avant la précarité dans laquelle vivent les Personnes Handicapées. Celle-ci montrait que : 17% des Personnes Handicapées ont des revenus en deçà du seuil de pauvreté; et malgré certains dispositifs (BIM, OMNIO, Compensations sociales...), plus de 21% renoncent à l'achat de médicaments; plus de 27% renoncent à l'achat de matériels adaptés indispensables pour assumer leur handicap!...

En tant que syndicat des personnes handicapées, l'ASPH ne peut accepter un tel déni, un tel mépris ! D'autres pistes existent pour réaliser des économies en matière de Sécurité sociale. S'en prendre aux personnes handicapées, c'est tout simplement abject.

Fait à Bruxelles, le 23 août 2011

Contact :

ASPH

Gisèle Marlière- Secrétaire générale

02/515.0265

0478/36.22.70

* *Coûts du handicap, de la maladie : quelque(s) réalité(s) financière(s) et autres...*